Déclaration préalable UNSA-Éducation

CDEN _ mardi 5 mai

Madame la Préfète,
Monsieur le Président du Conseil Départemental,
Madame la Directrice Académique,
Mesdames et Messieurs les élu(e)s,
Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Dans un premier temps, nous tenons à vous remercier, Madame la Directrice Académique, pour avoir maintenu un dialogue régulier avec les organisations syndicales en cette période de crise, alors même que les informations arrivaient au compte-goutte et nous parvenaient d'abord par les médias plutôt que par voie hiérarchique, ce que nous déplorons.

Nous regrettons également les tergiversations du gouvernement qui, d'annonces en contre-annonces, ont augmenté l'angoisse de nos collègues dans cette situation déjà très anxiogène.

Si la continuité pédagogique peut être considérée, dans sa globalité, comme une réussite, de nombreux autres défis restent à relever en cette période inédite. En premier lieu, la reprise de l'école le 11 mai. Si l'on peut comprendre la nécessité économique et sociale de cette reprise, la sécurité sanitaire des élèves, des enseignants, des AESH, des ATSEM, et de tous les acteurs de l'école doit rester la priorité. Aucune ouverture ne doit se faire si toutes les conditions ne sont pas réunies pour garantir cette sécurité. C'est pourquoi, l'Unsa Education regrette le calendrier précipité de cette reprise qui nécessite une très grande adaptabilité des équipes enseignantes et des collectivités, sans parler des contraintes de transport. L'Unsa Education demande à ce qu'au minimum une semaine de préparation soit accordée aux écoles ainsi qu'à ses partenaires. Nous tenons aussi à vous alerter sur l'accueil des élèves qui relèvent du handicap, accueil qui soulève de nombreuses problématiques. Ils sont considérés comme prioritaires mais peu de consignes, à ce jour, ont été données pour l'organisation de leur prise en charge.

Au-delà du 11 mai, la future rentrée scolaire suscite chez nos collègues de nombreuses interrogations et inquiétudes bien légitimes. C'est la raison pour laquelle nous nous devons d'anticiper son caractère très particulier. Cette rentrée de septembre sera un énorme défi à relever pour les équipes après une année scolaire marquée par une rupture de la scolarisation classique. La possibilité que la crise sanitaire soit toujours effective est aussi à prendre en compte ce qui nécessitera très probablement de nouvelles adaptations. C'est pourquoi septembre 2020 devra être un temps pendant lequel les équipes seront accompagnées avec beaucoup de bienveillance, en maintenant la communication. Là encore, il semble indispensable de dégager du temps pour la préparation au travail de cette rentrée unique en son genre.

L'Unsa Education maintient en ce sens le dialogue avec le ministère afin d'anticiper cette rentrée spéciale y compris en faisant remonter plusieurs sujets sensibles dont celui de la formation. Il est urgent de prioriser les objectifs de cette rentrée.

Ce qui nous amène à nous questionner sur la pertinence du vote de ce jour, à savoir, les mesures de carte pour la rentrée 2020, préparation faite avant l'épidémie ou au début du confinement, et donc ne tenant aucunement compte des mesures sanitaires qui pourraient être encore en place en septembre, ou susceptibles de l'être à tout moment lors d'une 2e vague pandémique. Elle ne tient pas compte non plus de la possible non ouverture du collège Jean Moulin II, dont les travaux ont été suspendus puis repris mais à effectif réduit.